



Luxembourg, le

11 AOUT 2023

CREOS
105, rue de Strassen
L-2555 LUXEMBOURG

N/Réf.: 99078-M

V/Réf.: 172021

Madame, Monsieur,

En réponse à votre requête réceptionnée le 9 juin 2023 par laquelle vous sollicitez la prorogation de l'autorisation n°99078 du 28 juin 2021 pour la pose d'une conduite de gaz sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de SANDWEILER: section A de SANDWEILER (rue de la Gare), sous le numéro 832/5055, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je fais droit à votre demande en prorogeant l'autorisation précitée pour la durée d'un an à compter de la date de la présente.

Toutes les conditions de l'autorisation 99078 du 28 juin 2021 restent entièrement applicables.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement EST
- Commune de SANDWEILER